

# *BP JEPS AAN*

*Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport*

## *Activités Aquatiques et de la Natation*



**Formation en cours d'habilitation Jeunesse et Sports**

**Prépa-Sports**  
285 Rue du docteur Aynaud  
13 857 Aix en Provence  
Tel : 04 42 90 57 08  
[www.prepa-sports.com](http://www.prepa-sports.com)



## BP JEPS Activités Aquatiques et de la Natation

### Les compétences

Le titulaire du BP JEPS Activités Aquatiques et de la Natation peut :

- Concevoir un projet pédagogique et d'enseignement
- Conduire des actions d'éveil, de découverte, de forme, de bien être, d'apprentissage pluridisciplinaire et d'enseignement des nages codifiées de la natation
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades
- Assurer la gestion des aspects liés à l'hygiène de l'eau et de l'air,
- Gérer un poste de secours
- Participer au fonctionnement de la structure

### L'emploi

Le titulaire du BP JEPS AAN est animateur des activités aquatiques et de la natation.

Il peut exercer au sein de différentes structures :

- Dans les collectivités territoriales
- Dans le secteur marchand : centre aquatique, centre de remise en forme...
- Dans le secteur associatif : clubs sportifs affiliés ou non à une fédération

Il peut encadrer tous les publics, du très jeune enfant au senior



### Les exigences préalables à l'entrée en formation

sont composées de :

- Une épreuve de performance sportive : 800 mètres nage libre à réaliser en moins de 16 minutes
- Trois épreuves de sauvetage (les titulaires du BNSSA en sont dispensés)

## BP JEPS AAN : 10 unités capitalisables

La formation est directement issue du référentiel métier. Elle vise un ensemble de capacités permettant la validation des compétences. C'est pourquoi elle s'articule en 10 unités capitalisables :

### UC transversales à l'ensemble des BP JEPS

- UC 1 : Etre Capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- UC 2 : EC de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- UC 3 : EC de préparer un projet ainsi que son évaluation
- UC 4 : EC de participer au fonctionnement de la structure



### UC de la spécialité Activité Aquatiques de la Natation

- UC 5 : EC de préparer une action d'animation dans le cadre des Activités Aquatiques et de la Natation
- UC 6 : EC d'encadrer une personne ou un groupe dans le cadre d'une action d'animation utilisant des Activités Aquatiques et de la Natation
- UC 7 : EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelle des Activités Aquatiques et de la Natation
- UC 8 : EC de conduire une action éducative pour les Activités Aquatiques et de la Natation
- UC 9 : EC de maîtriser les outils ou techniques des Activités Aquatiques et de la Natation

### UC d'adaptation à l'emploi

- UC 10 : Activités aquatiques de la natation et bien être



Les exigences minimales préalables à la mise en situation pédagogique permettront aux stagiaires d'intervenir de manière autonome sur l'entreprise (dès le deuxième mois de formation).

Elles permettront de vérifier les compétences d'animation et d'encadrement en toute sécurité.

### **Pour entrer en formation, il faut :**

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre titulaire du PSE 1 (nous consulter si ce n'est pas le cas)
- Avoir réussi le test de sélection de Prépa-Sports
- Avoir réussi les exigences préalables à l'entrée en formation de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports PACA

### **Les exigences préalables à l'entrée en formation** sont composées de :

- Une épreuve de performance sportive : 800 mètres nage libre à réaliser en moins de 16 minutes
- Trois épreuves de sauvetage (les titulaires du BNSSA en sont dispensés):
  - ◆ Un parcours de sauvetage sur 100 mètres
  - ◆ Un parcours avec palmes, masques et tuba à réaliser en moins de 4 min 20 sec, de 250 mètres avec un remorquage de mannequin
  - ◆ Une épreuve de sauvetage sur une personne en milieu aquatique avec premiers gestes de secours

### **Le test de sélection de Prépa-Sports :**

- Un entretien, qui a pour but de valider le projet de formation
- Une épreuve écrite qui permettra de vérifier le niveau du candidat



### **La formation**

Durée :

Du 08 octobre 2012 au 28 juin 2013 (1140 h)

Lieux des cours :

- Théoriques : Prépa-Sports
- Pratiques et pédagogiques :

Piscines et structures de la ville d'Aix en Provence et Pays d'Aix

### **Contactez nous**

**Prépa-Sports**

04 42 90 57 08

[prepasports@wanadoo.fr](mailto:prepasports@wanadoo.fr)